

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du Jeudi 14 Janvier 2021

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 08 Janvier 2021, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Jeudi 14 Janvier 2021 à 19h30 sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Audrey BAILLY BECHET, Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Delphine GUENIN, Pascal LANQUETIN, Benoît MASSART, Mathieu MICHAUD, Claude PARENT, Arnaud SAILLARD, Jacques TISSOT, Agnès VANHUYSE, Bernard VIONNET, Catherine VUILLAUME.

ABSENTS AVEC POUVOIR :

Pierre NICOD, pouvoir à Bernard BESCHET

Delphine GUENIN est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

I) Approbation du procès-verbal du conseil du 10 Décembre 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II) Comptes rendus des commissions :

Commission bâtiments :

Des fuites d'eau ont eu lieu à la micro crèche, celles-ci ont été réglées dans de brefs délais.

Une fuite dans l'appartement Bain Douche a été constatée, des travaux seront à prévoir.

Dans l'appartement de la Poste Est, une fuite sur un robinet a été réparée.

Dans l'appartement Poste Ouest, une fuite au niveau de la cheminée est également en cours de réparation.

Le locataire de l'appartement au 6 rue de l'Eglise a adressé son préavis de départ.

Par ailleurs, le conseil adresse ses remerciements à M Parent pour sa participation aux travaux à l'école.

Commission réseaux et assainissement :

Un débordement sur le réseau d'assainissement a eu lieu, nécessitant l'intervention d'un camion pour le débouchage après constatation par les services de la CFD

Commission finances:

Une commission a eu lieu vendredi 08/01 pour entamer les réflexions sur le budget 2021.

Commission communication et information :

Le bulletin municipal est en cours de finalisation. Le format prévisionnel est plus étoffé que les années précédentes. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette édition.

La distribution des colis des anciens s'est bien déroulée. Des remerciements ont été adressés au conseil.

III) Règlement des dépenses d'investissements avant le vote du budget :

Comme chaque année, il convient de délibérer afin de pouvoir effectuer des dépenses d'investissement avant le vote du budget, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le conseil municipal, après débat, autorise les dépenses d'investissement avant le vote du budget.

IV) Avancement du projet de restauration à emporter et épicerie :

Par rapport au conseil du 10 Décembre, une visite des locaux disponible a été organisée, mais ce dossier reste en attente de la réalisation de l'étude de marché par la candidate à la location des locaux.

D'autres options sont à l'étude par le conseil municipal, en étudiant les différents fonctionnements de ce type d'activités sur la région, et une réflexion plus globale est engagée sur l'utilisation par la commune de ces locaux.

V) Propositions de devis pour la sécurité des bâtiments publics :

Afin de répondre à la mise aux normes des locaux communaux, plusieurs devis ont été reçus pour :

- Le système d'alarme incendie radio du bâtiment mairie/école (1620€ TTC)
 - Un système d'alarme intrusion pour l'école : 1080€TTC
 - Pour l'ensemble des vérifications annuelles des blocs de secours et des trappes de désenfumage et les plans d'intervention et d'évacuation, bacs pour les chaufferies et registres de sécurité : pour les bâtiments mairie/école, salle des fêtes/périscolaire : 3363,88€ TTC.
- Le conseil municipal, après débat, décide de valider le devis pour le remplacement du système d'alarme, et de demander des devis comparatifs pour les autres prestations.

Des devis ont également été demandés pour le contrôle des poteaux incendies
Feuvrier : 28 poteaux incendies : 96,25 HT poteau
Haut Doubs Incendie : 40€ HT par poteau
D'autres devis seront demandés.

VI) Avenant à la maîtrise d'œuvre pour la micro crèche :

Le maître d'œuvre de la micro crèche, compte tenu du coût supplémentaire du total des travaux, a adressé un courrier pour mettre à jour le montant des honoraires en fonction du montant définitif de ces travaux, pour un montant de 4000€.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte la prise en compte de ces travaux

VII) Projet de construction d'un préau :

Une réunion de la commission bâtiment a eu lieu avec l'architecte Mme Tissot concernant le projet de construction d'un préau à l'école pour définir l'emplacement éventuel et la structure de ce préau.

Une proposition a été reçue de la part de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre de cet avant-projet.

Il est proposé au conseil municipal de retenir cette proposition, de demander des informations complémentaires, et d'autoriser M le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour effectuer les demandes de subventions pour avancer sur ce projet.

Le conseil municipal, après débat, accepte à l'unanimité.

VIII) Décisions modificatives aux budgets :

Afin de pouvoir effectuer les derniers règlements pour les charges à caractère général sur le budget bois, il est proposé au conseil municipal d'effectuer les modifications suivantes sur ce budget :

Chapitre 011 : +15 000€

Chapitre 012 : - 2 500€

Chapitre 022 : - 12 500€

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'adopter la décision modificative ainsi proposée.

IX) Panneaux photovoltaïques SIEL :

Suite à la réunion avec le SIEL, le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sous forme de trackers est rappelé au conseil municipal.

Un article du SIEL sera présenté dans le bulletin municipal.

X) Questions diverses :

- Circulation village de Chantegrue :

Un courrier a été reçu concernant une demande d'autorisation de mise en place de signalisation pédagogique. Une réponse favorable sera adressée.

- Un courrier a été reçu de la part de l'un des forains habituellement présent lors de la fête communale, présentant des disponibilités les 21-22/08. Le conseil municipal ayant, à l'unanimité, prévu d'organiser la fête le premier week-end de septembre, une réponse sera adressée pour vérifier ses disponibilités début septembre.

Fin de la séance : 23h45

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 11/02/2021

Le Maire,



